



Politique Environnementale 2025

Protéger notre planète pour offrir aux générations futures une vie pérenne est l'enjeu majeur du 21^{ème} siècle.

Conscient que cet enjeu est l'affaire de tous, le Groupe HIOLLE, en tant qu'**INDUSTRIEL RESPONSABLE**, s'engage depuis de nombreuses années pour la protection de l'environnement et la promotion d'un développement durable participant ainsi à l'effort collectif contre le réchauffement climatique.

Conformément à notre engagement envers la responsabilité sociétale et notre démarche RSE, nous intégrons des principes de durabilité environnementale dans toutes nos activités.

Le Groupe HIOLLE s'engage à réduire son empreinte environnementale à chaque étape de ses processus de production et à contribuer activement à la transition énergétique et écologique de ses secteurs d'activité. Nous reconnaissons que le respect des normes environnementales n'est pas seulement une obligation légale, mais également un levier d'innovation et de compétitivité.

Nous avons défini 3 grands axes stratégiques pour structurer notre Politique Environnementale et en assurer une mise en œuvre efficace.

- La gestion durable des ressources
- La réduction de l'empreinte carbone
- La sensibilisation et la formation des collaborateurs

1 La gestion durable des ressources

Préserver les générations futures, c'est avant tout gérer les ressources de manière durable. Mieux consommer, mieux produire et surtout concilier performances économiques et protection de l'environnement, voilà les enjeux majeurs auxquels sont confrontés tous les industriels. Le Groupe HIOLLE y travaille depuis de nombreuses années avec pour seul objectif : un **DÉVELOPPEMENT DURABLE**.

Cette gestion durable des ressources passe notamment dans le Groupe par une sobriété énergétique, une maîtrise des ressources en eau et une meilleure gestion des déchets.

1-1 La sobriété énergétique

Dans un contexte de crise énergétique, maîtriser les consommations d'électricité et de gaz est devenu un enjeu majeur tant environnemental qu'économique.

Depuis 2022, le Groupe HIOLLE a mis en place un vaste plan de sobriété énergétique visant à réduire ses consommations de gaz de chauffage et d'électricité qui comprend des investissements :

- Dans la rénovation de ses bâtiments industriels et bureaux (nouveaux châssis isolés, isolation en toiture...)
- Dans le changement d'équipements industriels (volets rapides, détecteurs de présence, éclairages leds, nouvelles machines moins énergivores ...)

HIOLLE s'engage à poursuivre ses investissements de rénovations immobilières et d'équipements industriels permettant de réduire ses consommations d'énergies.

En 2024, les consommations d'électricité et de gaz représentent une dépense de plus de 1 250 000 €.

L'objectif pour 2025 est de réduire ces consommations annuelles de 7 %, pour viser une réduction globale de 25 % en 2030.

1-2 La gestion de l'eau

Même si les sites de production sont de faibles consommateurs en eau, la gestion de l'eau est une priorité pour le Groupe, particulièrement conscient de la vulnérabilité de ces ressources en eau.

HIOLLE s'engage sur 2025 à équiper les robinets de tous ses sites tant en France qu'au Maroc de mousseurs économiseurs d'eau.

L'objectif est que 100 % des robinets des sites, établissements, bureaux et agences de France et du Maroc soient équipés d'ici décembre 2025.

1-3 La réduction et le recyclage des déchets

Réduire son empreinte environnementale, c'est aussi mieux gérer ses déchets et adopter une politique de réduction, réutilisation et recyclage des déchets et des emballages afin de limiter leur impact sur l'environnement. Dans les bureaux et réfectoires, le Groupe HIOLLE s'engage à poursuivre l'installation de containers collectifs de tri et à supprimer les poubelles individuelles en partenariat avec le réseau solidaire ELISE.

Sur le site de Valenciennes, HIOLLE s'engage à créer une déchetterie pour collecter, trier et valoriser les déchets industriels des sites de production de Valenciennes, Raismes, Crespin et Prouvy.

L'objectif pour 2025 est que 100 % des sites du Groupe soient dotés d'un système adapté de tri des déchets.

2 La réduction de l'empreinte carbone

2-1 Le développement des énergies renouvelables

Le Groupe HIOLLE investit depuis 2006 dans l'énergie solaire photovoltaïque. Ce sont aujourd'hui 7 centrales solaires photovoltaïques sur toitures industrielles qui sont exploitées par le Groupe.

Ainsi, sur 2024, le Groupe a produit 1 753 390 kwh d'énergie solaire, soit l'équivalent de la consommation moyenne de 350 foyers français (à raison de 5000 kwh par foyer).

Pour 2025, le Groupe HIOLLE s'engage à poursuivre ses investissements dans les énergies renouvelables.

L'objectif est d'installer une centrale solaire photovoltaïque connectée au réseau d'une capacité de 50 kwc sur la toiture du bâtiment de Casablanca au Maroc, pour une production solaire annuelle attendue de 93 000 kwh soit l'équivalent de la consommation moyenne de 23 foyers marocains (à raison de 4000 kwh par foyer).

2-2 L'optimisation de nos transports

La sous-traitance des transports des marchandises et produits finis représente un coût important pour le Groupe et un impact environnemental non négligeable.

HIOLLE s'engage à réduire ces coûts par l'optimisation de ses flux logistiques.

L'objectif pour 2025 est de réduire le coût total des transports de 10 % - pour un même niveau d'activités.

2-3 L'encouragement au covoiturage, aux transports en commun et au déplacement à vélo

Le covoiturage est une pratique en plein essor qui s'intègre parfaitement dans les stratégies de décarbonation. Le covoiturage en entreprise est cependant à un stade embryonnaire au sein du Groupe HIOLLE.

HIOLLE s'engage à encourager cette pratique d'autopartage entre collègues et à rédiger sur 2025 un nouveau plan de mobilité durable qui entrera en vigueur dès 2026.

Par ailleurs, pour faciliter les déplacements à vélo, le Groupe s'engage à investir dans des abris à vélos sur les sites dont il est propriétaire.

L'objectif pour 2025 est de doter d'abris à vélos 50 % des sites appartenant au Groupe.

3 La sensibilisation et la formation des collaborateurs

Cette politique environnementale s'inscrit dans une démarche participative et collaborative. Elle ne pourra être suivie et efficace que si tous les collaborateurs sont des acteurs convaincus.

Pour ce faire, il est important de multiplier les campagnes de sensibilisation en faveur des écogestes et plus généralement en faveur de la protection de l'environnement. Par ailleurs, 2025 verra la mise

en place d'un plan de formation sur les enjeux environnementaux. Nous souhaitons encourager une culture d'entreprise orientée vers la responsabilité écologique, en impliquant tous les collaborateurs mais aussi nos partenaires et fournisseurs dans les initiatives environnementales.

3-1 Sensibiliser les équipes aux écogestes et à la protection environnementale

Quatre grandes campagnes de sensibilisation seront mises en œuvre en 2025 avec la déclinaison de plusieurs thématiques (Le tri et recyclage, la biodiversité, les écogestes...).

HIOLE s'engage à sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs aux bons gestes pour l'environnement tant sur le territoire national qu'à l'étranger.

L'objectif est que 100 % des sites, établissements, bureaux et agences de France et du Maroc participent aux campagnes de communication multi-supports pour sensibiliser 100 % de nos employés aux bonnes pratiques écologiques d'ici décembre 2025.

3-2 Former les collaborateurs sur les enjeux environnementaux

Il est important d'informer et de former les collaborateurs sur les enjeux environnementaux afin qu'ils intègrent ces préoccupations dans leurs pratiques quotidiennes.

C'est pourquoi, en plus des campagnes de sensibilisation, le Groupe va innover sur 2025 avec la mise en place d'un plan de formations en e-learning et des ateliers plus ludiques pour encourager de meilleures pratiques écologiques.

L'objectif est de réaliser des ateliers « Fresque du Climat » et d'organiser des formations en e-learning pour former sur 2025 20 % des effectifs du Groupe aux enjeux environnementaux.

3-3 Mobiliser toutes les parties prenantes

Le Groupe HIOLE est fermement déterminé à agir pour la protection de l'environnement et promouvoir une croissance durable. Si nous reconnaissons notre rôle essentiel, nous sommes conscients qu'il faut également mobiliser tous nos partenaires et fournisseurs. Notre engagement environnemental repose sur une démarche globale et proactive et s'intègre également dans notre politique d'achats.

Nous reconnaissons l'importance de travailler avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs et notre engagement envers des pratiques durables, éthiques et socialement responsables.

HIOLE s'engage à intégrer des critères RSE dans le processus de sélection des fournisseurs et privilégier les fournisseurs certifiés et/ou qui mettent en œuvre des pratiques de gestion des déchets responsables. Par ailleurs, nous nous engageons à évaluer, par des questionnaires et des audits, l'engagement environnemental de nos fournisseurs.

L'objectif est de réaliser l'évaluation RSE de 20 % des fournisseurs sur 2025.



RESPECT, ENGAGEMENT et INNOVATION sont les 3 valeurs fondamentales qui régissent le Groupe depuis sa création en 1976. Elles sont bien entendu présentes dans cette politique environnementale qui reprend

- Respect de l'Environnement
- Engagement pour les générations futures
- Innovation pour un développement durable

L'innovation durable est au cœur de notre stratégie de croissance à long terme. En intégrant des critères environnementaux dans toutes les phases de conception, de production et de gestion du cycle de vie des produits, le Groupe HIOLE souhaite répondre aux défis environnementaux tout en créant de la valeur pour ses clients, ses partenaires et la société. Nous continuerons à investir dans des technologies innovantes et à promouvoir une culture de durabilité qui guidera l'ensemble de nos activités vers un avenir plus respectueux de l'environnement.

Notre Politique Environnementale se veut dynamique, évolutive et nous restons ouverts aux suggestions et initiatives qui permettront de renforcer notre engagement. Elle est soutenue par des objectifs quantitatifs ambitieux et mesurables. Co-signée par l'ensemble des membres du CODIR engageant ainsi l'ensemble de nos filiales, elle servira de cadre à notre action et garantira une évolution continue et responsable pour un avenir plus durable.

Véronique HIOLLE

Directrice Générale Déléguée

Groupe HIOLLE Développement

David BAUDUIN

Directeur Général Délégué

HIOLLE TECHNOLOGIES

Thierry FAVREZ

Directeur Général Délégué

HIOLLE TECHNOLOGIES

Xavier BLEU

Directeur du Développement

HIOLLE LOGISTIQUE

Laurent FRERE

Directeur d'Exploitation

TEAM

Morgane BUIRETTE

Directrice RSE

HIOLLE Développement

Julien CHOLEY

Directeur d'Exploitation

GRAFF

Olivier HIOLLE

Directeur Général Délégué

Groupe HIOLLE Développement

Aid MAUCHE

Directeur Général Délégué

HIOLLE TECHNOLOGIES

Thierry CAPON

Directeur Général Délégué

HIOLLE TECHNOLOGIES

Eric DOUILARD

Directeur Général

PRO FORMATION

Yann HEUMEL

Directeur Général

AMODIAG ENVIRONNEMENT

Julien GAPSKI

Directeur IMMOBILIER

HIOLLE Développement

Jean Marc MASCART

Directeur d'Exploitation

EUROP'USINAGE



